

Rapport de rétroaction

**Conseil scolaire n° 93
(Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique)**

du 4 au 8 avril 2005

Soumis au Ministère de l'Éducation

Par le président de l'équipe de rétroaction
David Osborne, directeur général adjoint, Conseil scolaire n° 43 (Coquitlam)

Rapport de rétroaction

2004/2005

Nom du conseil scolaire: Conseil scolaire francophone

Numéro du conseil scolaire: 93

Directeur général: Dr Jean Watters

Date de la visite: du 4 au 8 avril 2005

Président de l'équipe: Dr David Osborne, directeur général adjoint,
Conseil scolaire 43 (Coquitlam)

Membres de l'équipe:

- Mme Sophie Bergeron, coordonnatrice des programmes en français,
Conseil scolaire 43 (Coquitlam)
- Mme Timma Blain, directrice du curriculum et de l'instruction,
Conseil scolaire 57 (Prince George)
- Mme Nancy Brennan, directrice, Conseil scolaire 37 (Delta)
- Mme Elyn Dobbs, parent, Conseil scolaire 39 (Vancouver)
- Mme Janine Fernandez-Hayden, analyste, Ministère de l'Éducation
- Mme Francesca Froehlich, enseignante,
Conseil scolaire 78 (Fraser Cascade)
- M Peter Gajda, enseignant, Conseil scolaire 50
(Haida G'waii-Queen Charlotte)
- M Pierre Gilbert, administrateur, Ministère de l'Éducation
- Mme Patricia MacKenzie, directrice, Conseil scolaire 81 (Kelowna)
- Mme Marilyn Merler, directrice, Conseil scolaire 22 (Vernon)
- M Bob Swansborough, directeur, Conseil scolaire 45
(West Vancouver)
- M Patrick von Hahn, directeur, Conseil scolaire 38 (Richmond)

Contexte

Le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (CSF) débute sa 8^e année d'existence à titre de conseil scolaire provincial dans le but d'offrir des programmes d'études à 3 424 élèves (2 753 à l'élémentaire et 671 au secondaire), répartis dans 37 écoles à travers la province et représentant 77 communautés. Le CSF compte 16 écoles homogènes et 21 de ses programmes sont offerts en milieux hétérogènes (une école francophone au sein d'une école anglophone appartenant à un autre conseil scolaire de la région). Plusieurs classes sont des groupes à niveaux multiples à cause du petit nombre d'élèves inscrits au programme.

L'accès au programme francophone est réservé aux élèves qui y ont droit selon l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. Les élèves et les familles qui fréquentent le programme francophone proviennent de milieux de plus en plus divers. Les apprenants et apprenantes ainsi que les écoles du CSF sont une mosaïque de diversité. Voici quelques facteurs qui contribuent à cette diversité:

Rapport de rétroaction

2004/2005

- Selon Statistique Canada 2001, données reprises par la Commission nationale des parents francophones en 2003, près de 80% des élèves proviennent de foyers exogames où un seul parent parle français. En conséquence, plusieurs de ces élèves ne parlent pas français à leur arrivée à l'école.
- Plusieurs familles ont immigré de pays non-francophones mais les enfants ont acquis le droit de poursuivre leurs études en français, ayant commencé celles-ci dans des écoles françaises au Canada.
- Plusieurs familles proviennent de pays francophones et les enfants ont donc le droit de poursuivre leurs études en français.
- Il existe une variété de besoins, d'habiletés et de compétences langagières en français et en anglais parmi les élèves.

Tel qu'énoncé dans son contrat de responsabilité, la réussite scolaire de tous les apprenants et apprenantes est au cœur de la mission du CSF. En plus d'offrir des opportunités éducatives, le CSF se doit d'encourager le plein développement de l'identité culturelle des apprenants et apprenantes francophones de la province. De plus, le CSF entend participer activement au développement de la vie communautaire francophone en Colombie-Britannique, la composante culturelle étant une des raisons d'être du CSF. Ainsi, l'école francophone devient un des piliers de la communauté et contribue à l'épanouissement de sa francité.

L'élaboration et la mise en œuvre des plans de réussite scolaire, tant au niveau de l'école qu'au niveau du conseil scolaire, sont axés sur les quatre volets qui découlent des orientations stratégiques du CSF. Ces orientations stratégiques sont le résultat d'un processus de consultation qui reflète les idées et les recommandations des différents partenaires en éducation.

En tant que nouveau conseil scolaire, le CSF a été contraint de mettre l'accent sur le développement de milieux scolaires propices leur permettant d'offrir une éducation en français. La négociation de contrats de services avec plusieurs conseils scolaires locaux, l'acquisition et la construction de nouvelles écoles sont des éléments prioritaires sur lesquels le conseil scolaire a dû concentrer beaucoup d'énergie.

En plus de répondre à ces urgents besoins, le conseil scolaire doit recruter, former et superviser un nombre grandissant d'enseignants et de directions d'écoles afin de satisfaire à la croissance rapide de ses programmes. En outre, le CSF doit faire face au défi de développer une culture et une infrastructure administrative qui s'étend sur toute la province.

Finalement, cette rétroaction offre la première occasion de traduire en français les paramètres d'un contrat de responsabilité des conseils scolaires ainsi que les documents décrivant les attentes face aux écoles. Puisque cette traduction vient seulement d'être faite, la rétroaction prend place alors que le CSF est au début du processus de mise en œuvre sans avoir eu l'occasion de vivre un cycle complet de planification.

Rapport de rétroaction

2004/2005

SOMMAIRE DES ACTIVITÉS:

Le but principal de cette revue est de fournir une rétroaction et de formuler des recommandations au conseil scolaire, au Ministère de l'Éducation et au public, en ce qui concerne le travail fait par le conseil scolaire pour améliorer le rendement scolaire des élèves.

Les objectifs de la rétroaction sont de :

- réviser les données sur le rendement scolaire des élèves au niveau du conseil scolaire et des écoles;
- examiner le contrat de responsabilité du conseil scolaire ainsi que les plans de réussite scolaire des écoles ayant comme but l'amélioration du rendement scolaire des élèves;
- déterminer la capacité du conseil scolaire à appuyer les écoles dans leurs efforts pour améliorer le rendement scolaire des élèves;
- proposer des recommandations au conseil scolaire et au Ministre afin d'améliorer le rendement scolaire des élèves;
- identifier des pratiques prometteuses et encourageantes qui pourraient aider d'autres conseils scolaires et d'autres écoles dans leurs plans pour améliorer le rendement scolaire des élèves.

Afin d'atteindre ces objectifs, l'équipe de rétroaction a examiné le contrat de responsabilité du conseil scolaire, les données du Ministère sur le conseil scolaire ainsi que les plans de réussite scolaire de la plupart des écoles. L'équipe a ensuite été divisée en petits groupes afin de s'assurer que la majorité des écoles du conseil scolaire francophone, situées aux quatre coins de la province, pouvait être visitée.

Dans l'après-midi du 3 avril, l'équipe de rétroaction a rencontré Mme Josette Desquins, la directrice des services spécialisés aux élèves, qui leur a présenté un dossier d'information complet portant sur le conseil scolaire. Mme Desquins a attiré notre attention sur les caractéristiques uniques au conseil scolaire et sur les nouvelles initiatives entreprises par ce dernier pour travailler à partir d'évaluations faites au niveau de l'école et de la salle de classe. Durant la soirée, l'équipe a été chaleureusement accueillie chez le directeur général du CSF, le Dr Watters. Pendant cette soirée, l'équipe a eu l'occasion de rencontrer plusieurs membres du conseil d'administration, des représentants des directions d'écoles, les membres de l'équipe de gestion du conseil scolaire ainsi que quelques représentants du syndicat des enseignants francophones. Le matin du 4 avril, l'équipe a rencontré officiellement les membres de l'équipe de gestion du conseil scolaire et la présidente de leur conseil d'administration pour réviser le contenu du contrat de responsabilité et les documents d'appui qui l'accompagnent. Cette présentation a été suivie d'une période de questions au cours de laquelle les membres de l'équipe ont pu demander des clarifications.

Rapport de rétroaction

2004/2005

Au cours de la semaine (les 4, 5, 6 et 7 avril), l'équipe a visité les écoles suivantes:

Campbell River :	École des Deux Mondes École Phoenix Secondary
Chilliwack :	École La Vérendrye
Comox :	École Aspen Park Middle École Robb Road
Coquitlam :	École Les Pionniers de Maillardville
Delta :	École du Bois-Joli
Kamloops :	École francophone de Kamloops
Kelowna :	École L'Anse-au-sable
Langley :	École Les Voyageurs
Mission :	École des Deux-Rives
Nanaimo :	École Princesse Anne
Port Alberni :	École des Grands Cèdres
Powell River :	École Côte du Soleil Centre de leadership et d'aventure en nature (CLAN)
Prince George :	École Franco-Nord
Richmond :	École des Navigateurs
Sechelt :	École du Pacifique
Squamish :	École Les Aiglons
Surrey :	École Gabrielle-Roy
Terrace :	École Jack Cook
Vancouver-Nord :	École André-Piolat
Vancouver :	École Anne-Hébert École Kitsilano Secondary École Rose-des-Vents
Victoria :	École Victor-Brodeur
Whistler :	École La Passerelle

Deux membres de l'équipe ont aussi rencontré M. Marc Gignac, directeur de la Fédération des parents francophones de la Colombie-Britannique.

Les discussions dans les écoles étaient basées sur les 10 points d'enquête développés par le Ministère de l'Éducation. Dans la plupart des écoles, l'équipe a rencontré le directeur ou la directrice, les enseignants et les parents qui font partie du comité de planification scolaire (CPS) ou de l'association parent-école (APÉ.)

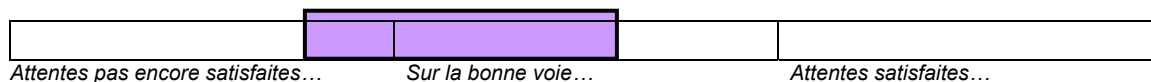
Rapport de rétroaction

2004/2005

Observations dans les principaux domaines – Accent sur le rendement scolaire

1. *Buts:*

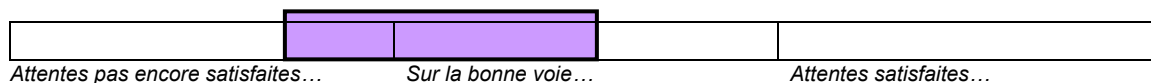
Les conseils scolaires et les écoles impliqués dans un processus d'amélioration sont très axés sur la pédagogie. Cette priorité est manifestée dans leur choix de buts pertinents qui visent l'amélioration du rendement scolaire pour tous les élèves.



- Les buts du conseil scolaire sont appuyés par les écoles et leurs communautés.
- La majorité des plans de réussite des écoles ont adopté les buts du conseil scolaire en ce qui a trait à la littératie et au développement de la vitalité linguistique et culturelle.
- Quelques écoles ont développé des buts qui sont généralement liés au rendement scolaire des élèves.
- Le conseil scolaire et quelques écoles ont identifié, au sein de leur population étudiante, des groupes d'élèves ayant des besoins d'apprentissage particuliers. Toutefois, on ne tient généralement pas compte de ces groupes dans les objectifs du plan d'école.
- Plusieurs buts et objectifs d'écoles sont liés à des événements et activités plutôt qu'au rendement scolaire des élèves.

2. *Justification:*

Les conseils scolaires et les écoles impliqués dans un processus d'amélioration ont établi un ensemble complet de raisons reliées et fondées sur des preuves pour étayer leurs choix de buts en matière d'amélioration du rendement scolaire.



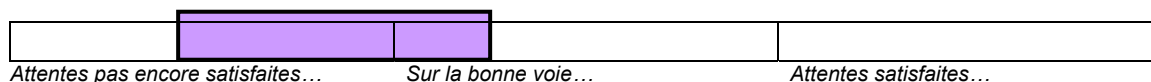
- Quelques écoles commencent à fixer leurs buts en se basant sur les besoins particuliers de leurs élèves.
- Dans plusieurs écoles, la justification du choix des buts est fondée sur un consensus plutôt que sur des données pertinentes recueillies au niveau de la salle de classe, de l'école ou du conseil scolaire.
- Au niveau du conseil scolaire, le but portant sur la littératie est basé sur quelques données provinciales, nationales ainsi que d'autres données recueillies au niveau du conseil scolaire.
- Le mandat du CSF ainsi que les résultats d'un sondage mené il y a deux ans ont joué un rôle important dans l'établissement des buts du conseil scolaire.

Rapport de rétroaction

2004/2005

3. Données:

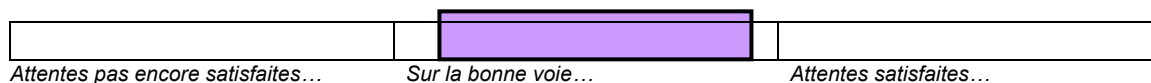
Les conseils scolaires et les écoles impliqués dans un processus d'amélioration considèrent activement au moins trois sources de preuves, dont des données provenant de la salle de classe, de l'école, du conseil scolaire et de la province. L'analyse de ces données permet au conseil scolaire de faire des choix éclairés quant à ses buts et de suivre ses progrès.



- Plusieurs écoles reconnaissent le besoin d'approfondir et d'élargir leur utilisation des données afin de suivre le progrès des élèves.
- Il existe dans toutes les écoles des données au niveau de la salle de classe et de l'école et quelques écoles ont commencé à recueillir et organiser cette information.
- Le conseil scolaire et quelques écoles sont aux premiers stades de leur analyse des données visant à suivre le rendement des élèves et à guider leur pédagogie.
- Le conseil scolaire travaille avec d'autres juridictions afin de développer des outils d'évaluation appropriés.
- Le conseil scolaire a encouragé les écoles à examiner le rendement en lecture de leurs élèves autochtones sur une base individuelle afin de déterminer les besoins et stratégies nécessaires pour intervenir de manière appropriée.

4. Stratégies:

Les conseils scolaires et les écoles impliqués dans un processus d'amélioration mettent en place des plans d'amélioration focalisés et bien organisés. Les stratégies sélectionnées pour atteindre les buts se basent sur une combinaison intelligente de recherche, de pratiques exemplaires et de réflexion novatrice.



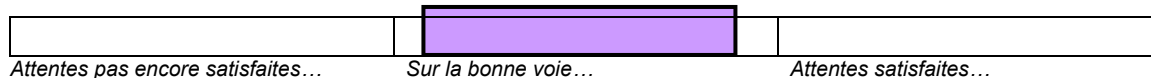
- Le conseil scolaire a fait preuve de leadership en ce qui a trait à la mise en œuvre des stratégies de littératie, incluant la francisation.
- Plusieurs écoles utilisent les stratégies d'enseignement décrites dans le volet de littératie.
- Plusieurs stratégies sont axées sur des événements et des activités qui se déroulent au niveau de l'école plutôt que sur des changements dans les interventions au niveau de l'enseignement en salle de classe.
- Quelques écoles commencent à faire un suivi afin de relier l'efficacité des stratégies employées aux résultats des élèves.
- Certaines écoles ont développé des stratégies et des structures d'enseignement différenciées mais les résultats de progrès des élèves n'ont pas encore été documentés dans la plupart des plans de réussite scolaire.
- Un bon nombre d'écoles ont fait le commentaire qu'elles aimeraient avoir des normes de performance en français.

Rapport de rétroaction

2004/2005

5. Structures:

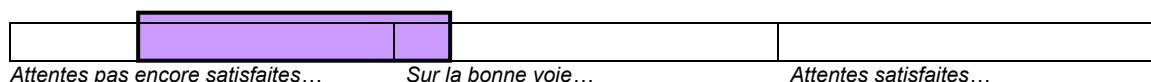
Les conseils scolaires et les écoles impliqués dans un processus d'amélioration ont harmonisé leurs structures – ressources, temps, organisation – afin d'obtenir les résultats souhaités. Ces structures comprennent, entre autres, la différenciation efficace des ressources dans les secteurs qui ont le plus besoin d'amélioration.



- Quelques écoles ont ajusté leurs structures, p.ex. l'horaire et les ressources humaines, de manière à appuyer leurs buts.
- Le conseil scolaire a mis au point plusieurs approches et programmes technologiques innovateurs offrant un potentiel pour appuyer les populations des programmes en régions rurales et dans les écoles secondaires, de même que l'établissement de communautés professionnelles d'apprenants parmi les éducateurs. Ces structures sont de plus en plus utilisées.
- Des structures qui facilitent la collaboration entre les enseignants au sujet de l'évaluation de l'apprentissage et de la collecte des données en sont à leurs premiers stades de développement.
- Des écoles hétérogènes font face à des défis qui les ont forcées à trouver des solutions innovatrices afin de répondre aux besoins de leurs élèves.

6. Résultats:

Les conseils scolaires et les écoles impliqués dans un processus d'amélioration font le suivi et les ajustements nécessaires afin d'obtenir de meilleurs résultats aux niveaux de la salle de classe, de l'école et du conseil scolaire.



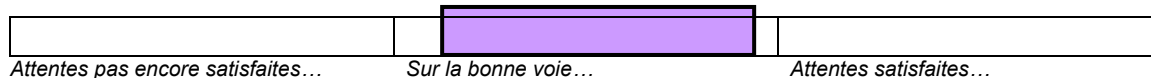
- Il y a eu une amélioration constante du niveau de compréhension de lecture des élèves du conseil scolaire en 4^e et 7^e année, tel que démontré par les résultats des ÉHB.
- Dans plusieurs cas, jusqu'à ce que des données de base soient établies à partir d'évaluations menées au niveau de l'école, il est difficile de faire un suivi éclairé du progrès des élèves.
- Quelques écoles commencent à faire l'analyse de leurs données, à réfléchir sur les répercussions de celles-ci et à ajuster leurs stratégies et leurs structures en conséquence.

Rapport de rétroaction

2004/2005

7. *Communication:*

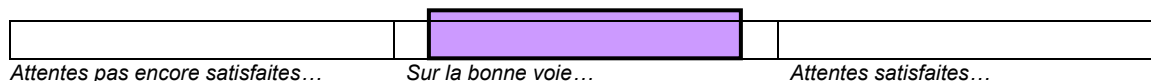
Les conseils scolaires et les écoles impliqués dans un processus d'amélioration s'engagent dans un dialogue constant au sujet du rendement scolaire et rendent publics leurs buts en matière d'amélioration ainsi que leurs progrès dans certains domaines précis.



- L'équipe a observé que le conseil scolaire et les écoles utilisent plusieurs moyens pour communiquer avec les parents et la communauté.
- Quelques écoles incluent de l'information au sujet du rendement scolaire des élèves et du plan de réussite de l'école dans leurs communications avec les parents et la communauté.
- Quelques écoles reconnaissent les besoins particuliers des familles exogames et font un effort pour y répondre.
- Quelques écoles profitent des initiatives du conseil scolaire en matière d'innovations technologiques.

8 *Travail d'équipe – Convergence du conseil scolaire et des écoles:*

Les conseils scolaires et les écoles impliqués dans un processus d'amélioration ont établi une stratégie interactive permettant d'harmoniser les buts des écoles et ceux du conseil scolaire. Ils valorisent autant les caractéristiques distinctives des écoles que les orientations préconisées par le conseil scolaire.



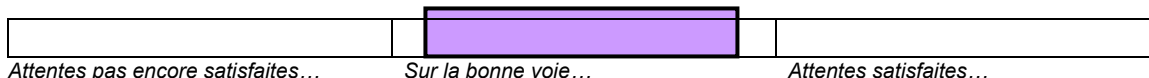
- Le conseil scolaire commence à établir des structures favorisant le dialogue parmi les partenaires en éducation en ce qui a trait au processus de responsabilité.
- Le conseil scolaire a commencé à aviser et à guider les écoles quant au développement de leur plan de réussite.
- Plusieurs écoles ont commencé à adapter leurs buts ainsi que leur plan de réussite afin de refléter leurs besoins individuels et leur contexte particulier.
- Le conseil scolaire est encore aux premiers stades du processus de responsabilité et n'est pas encore arrivé à l'étape du cycle où les données recueillies au niveau de l'école et le rendement des élèves sont analysés au niveau du district.

Rapport de rétroaction

2004/2005

9. Travail d'équipe – Participation du conseil scolaire et des parents:

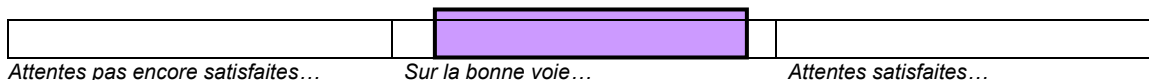
Les conseils scolaires et les écoles impliqués dans un processus d'amélioration travaillent en équipe avec les parents, incluant certains groupes particuliers de parents, dans le but d'améliorer le rendement scolaire.



- Chaque école a un comité de planification scolaire en place.
- Les écoles en sont à leurs premières étapes pour ce qui est d'amorcer le dialogue au niveau des données au sein de leur CPS.
- L'appui enthousiaste des parents au niveau des écoles est très évident.
- Dans plusieurs écoles, certains parents sont activement impliqués dans les activités sociales et la culture de l'école.
- Quelques écoles impliquent un plus grand nombre de parents dans le développement des buts et dans la prise de décisions reliée au rendement scolaire des élèves.

10. Travail d'équipe – Leadership coopératif:

Les chefs de file oeuvrant au sein des conseils scolaires et des écoles et impliqués dans un processus d'amélioration ont une vision claire de leur tâche qui vise l'amélioration du rendement scolaire de tous les élèves. Dans un milieu d'apprentissage coopératif axé sur l'amélioration du rendement scolaire, le leadership est encouragé et développé systématiquement à tous les niveaux et dans tous les rôles.



- Il existe, dans la plupart des écoles, une culture de travail d'équipe positive et vivante qui inclut les parents et le personnel.
- Des preuves de leadership coopératif au niveau du conseil scolaire et des écoles sont évidentes.
- Le conseil scolaire a créé des structures et des stratégies pour développer la capacité de leadership des élèves.
- Le développement des capacités de leadership, de la convergence et de la continuité est difficile à cause des changements fréquents au sein du personnel.
- On retrouve des exemples de leadership exemplaires parmi les enseignants, les parents et les administrateurs.
- Le programme de mentorat du conseil scolaire pour les nouveaux enseignants a le potentiel de devenir un moyen efficace d'encourager et de développer le leadership.
- Le conseil scolaire a initié un programme de maîtrise en collaboration avec le Collège St-Boniface de l'Université du Manitoba afin de répondre à ses besoins de formation en leadership administratif.

Rapport de rétroaction

2004/2005

Points forts

- Aux quatre coins du conseil scolaire, l'équipe a rencontré des éducateurs, des parents et des élèves engagés et attentionnés.
- L'équipe reconnaît le dévouement des directeurs et directrices d'écoles, dont plusieurs doivent faire face à des conditions de travail difficiles au sein de structures variées.
- Le conseil scolaire et les écoles mettent l'accent sur leur mission et sur leurs valeurs qui ont un impact sur le bien-être de leurs élèves. Ils sont fiers de leur caractère unique et de leur capacité d'offrir aux élèves du CSF une éducation en français. Ils ont travaillé d'arrache-pied au cours des huit dernières années pour développer leur conseil scolaire, malgré toutes les complexités et défis qu'ils ont dû affronter.
- L'équipe de rétroaction a été impressionnée par les efforts accomplis jusqu'à maintenant par le conseil scolaire afin de coordonner son mandat en ce qui concerne le rendement scolaire de leurs élèves. De très grands progrès ont été faits en très peu de temps.
- Le conseil scolaire a identifié les besoins de certains sous-groupes de sa population étudiante. Les élèves qui ont besoin de soutien supplémentaire en francisation, en anglais langue-seconde, ainsi que les nouveaux immigrants qui ont des besoins au niveau de l'adaptation sociale et les élèves autochtones ont tous été identifiés.
- Plusieurs écoles font preuve d'une compréhension des prochaines étapes à entreprendre pour améliorer le rendement scolaire de leurs élèves. Elles ont manifesté un désir de commencer à subdiviser leurs données selon les sous-groupes d'élèves qui ont été identifiés. Ces écoles ont entrepris un processus afin de relier les buts, la justification, les données, les stratégies et les structures de manière à éclairer leurs décisions face au rendement des élèves.
- Le conseil scolaire collabore avec d'autres conseils francophones afin de partager des ressources et des outils d'évaluation.
- Les écoles homogènes au niveau secondaire partagent un horaire commun. Ceci permet aux élèves de participer à deux cours communs par téléconférence et/ou par internet. Ce premier pas a le potentiel de créer plus de choix et de flexibilité pour les élèves et de résoudre certains problèmes de distance et de petits nombres dans les écoles secondaires.
- L'équipe a observé plusieurs exemples de relations positives entre l'équipe de gestion, les directions d'écoles, les enseignants, les parents et les élèves au niveau du conseil scolaire et des écoles.
- La participation, l'énergie et le dévouement des parents sont, comme l'a dit un directeur, « l'âme du programme ». Grâce à l'enthousiasme qui existe déjà au sein de la communauté, le potentiel de faire participer les parents à de futures initiatives liées au rendement scolaire des élèves est très encourageant.

Pratiques prometteuses et encourageantes

L'équipe a été impressionnée par les innovations entreprises par le conseil scolaire pour répondre aux besoins particuliers et uniques de leurs élèves. Par exemple:

- Le conseil scolaire a créé le programme "Passeport francophone communautaire". Cette initiative a pour but de rehausser l'attrait des études en français au niveau secondaire, de retenir un plus grand nombre d'élèves francophones et de contrer le décrochage

Rapport de rétroaction

2004/2005

linguistique qui atteint sérieusement les élèves francophones en milieu minoritaire. Cet outil a également un très grand potentiel d'intégration avec le portfolio du programme du deuxième cycle du secondaire.

- Le conseil scolaire a mis sur pied un Centre de leadership en aventure de la nature (CLAN) à Powell River, afin de contribuer à la vitalité linguistique et culturelle de ses élèves et de leur faire vivre des expériences enrichissantes en français, et ce, en dehors de la salle de classe.
- Plusieurs écoles ont développé des stratégies de littératie familiale ainsi que d'autres programmes de soutien qui offrent aux membres des familles l'occasion d'enrichir leur français en même temps que celui de leurs enfants, et aux élèves qui en ont besoin, un soutien pédagogique et social additionnel.
- Le conseil scolaire a mis sur pied TV-CSF en tant que moyen de communication et de perfectionnement professionnel.

Recommandations

1. Le processus de planification

À la suite des observations effectuées au cours de ses visites, l'équipe de rétroaction recommande respectueusement :

- la reformulation du contrat de responsabilité du conseil scolaire et des plans de réussite scolaire de ses écoles. Ceci permettra de mieux exprimer les buts relatifs au rendement scolaire des élèves et d'identifier le progrès des sous-groupes en tant qu'objectifs;
- la collecte de données de base relatives à chacun des buts, et ce, pour chaque école, et sous la coordination du conseil scolaire;
- la mise en œuvre d'un cycle de planification annuel afin que les plans de réussite scolaire des écoles servent à développer le contrat de responsabilité du conseil scolaire, et vice-versa;
- le suivi systématique des plans de réussite au niveau de l'école, incluant une révision annuelle afin de s'assurer qu'un lien direct existe entre les buts, les objectifs, la justification, les données, les stratégies, les structures et les résultats;
- la poursuite d'une collaboration avec le Ministère de l'Éducation et les autres conseils scolaires francophones, de même qu'avec d'autres conseils scolaires et organisations de la province, afin d'adapter et de raffiner des outils d'évaluation en littératie, en responsabilité sociale et en vitalité linguistique et culturelle;
- l'établissement d'une entente avec le Ministère de l'Éducation afin d'offrir de la formation professionnelle dans tous les domaines de l'amélioration du rendement scolaire. Cette formation devrait être appuyée par du matériel pédagogique et des présentations en français.

Rapport de rétroaction

2004/2005

2. Perfectionnement dans le domaine de l'évaluation ("assessment literacy" et "assessment for learning")

À la suite des observations effectuées au cours de ses visites, l'équipe de rétroaction recommande respectueusement:

- le développement d'un plan visant à promouvoir le perfectionnement dans le domaine de l'évaluation, et ce, à tous les niveaux du conseil scolaire;
- l'organisation de développement professionnel à l'intention des comités de planification scolaire afin de promouvoir le dialogue axé sur les données au niveau de la communauté scolaire;
- la mise en place de structures permettant de profiter de l'expertise qui existe déjà dans certaines écoles du CSF en ce qui a trait à l'évaluation et la collecte de données;
- une collaboration entre les écoles du CSF, et possiblement avec d'autres conseils scolaires de la province, pour échanger sur des pratiques prometteuses en évaluation.

3. Communications, travail d'équipe et développement des capacités de leadership

La distance, le manque de continuité et la fragmentation continuent de poser des défis au travail de collaboration et au développement des aptitudes de leadership parmi les directions d'écoles, les enseignants et les parents.

À la suite des observations effectuées au cours de ses visites, l'équipe de rétroaction recommande respectueusement:

- des interactions en face-à-face plus fréquentes et un réseautage électronique plus étroit afin de promouvoir le développement de communautés d'apprentissage professionnelles au sein du conseil scolaire;
- l'élargissement du réseautage avec les organisations provinciales de parents et d'éducateurs de la Colombie-Britannique.